ECOLE PRIMAIRE DE DOSSENHEIM SUR ZINSEL

Compte-rendu du CONSEIL D'ECOLE du mardi 23 octobre 2012

Sous la présidence de M. Didier Carmaux, directeur d'école, étaient :

- Présents : M. Bastian, Maire de Dossenheim sur Zinsel

Mme Eppinger, parent d'élèvesMme Koehl, parent d'élèvesMme Nunes, parent d'élèvesM. Ensminger, parent d'élèvesMme Muller, parent d'élèvesMme Kloppfenstein, parent d'élèves

Mme Porche, parent d'élèves Mme Gies, parent d'élèves

Mme Weinstein, parent d'élèves

Mme Daul, enseignanteMme Ruhlmann, enseignanteMme Glassmann, enseignanteMme Welterlin, enseignante

Mme Fuss, directrice du périscolaire

- Absents excusés : M. Jund Adjoint au maire

Mme Zimmermann, Inspectrice de l'Education Nationale

Mme Boese Siefer, parent d'élèves

Mme Forst, enseignante Mme Muller, enseignante

1. Accueil - Désignation d'un secrétaire

Le Directeur d'école ouvre la séance à 19h30 et accueille les participants. Madame Welterlin se propose d'être la secrétaire de séance.

2. Résultats des élections des représentants des parents - Installation du Conseil d'Ecole

Monsieur Carmaux énonce les résultats obtenus lors de l'élection des représentants des parents d'élèves du vendredi 12 octobre 2012 :

162 inscrits 96 votants 95 suffrages exprimés

L'unique liste de candidat ayant recueilli tous les suffrages exprimés, les cinq titulaires et les trois suppléants ont été élus. Le conseil est installé dans ses fonctions pour l'année 2012/2013. Le directeur salue l'assemblée et les remercie de leur investissement pour le bon fonctionnement de l'école.

3. Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, et avec un ajout au point 7 (avis report de la journée du 10 mai au 27 mars 2013), ce dernier est adopté à l'unanimité.

4. Approbation du P.V.de la réunion du 05/06/2012

Après relecture des points évoqués et en l'absence de commentaires particuliers, le procèsverbal de la réunion du 05 juin 2012 est approuvé à l'unanimité.

5. Rappel des attributions du Conseil d'Ecole

Monsieur Carmaux rappelle les attributions et le fonctionnement du conseil d'école avec en appui les extraits des textes officiels (règlement départemental des écoles, Maj 2008 et 2012). Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- vote le règlement intérieur de l'école, qui est approuvé ou modifié chaque année lors de la première réunion du conseil d'école,
- est associé à l'élaboration du projet d'école (P.E.),
- donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école (actions pédagogiques entreprises pour réaliser les objectifs nationaux, utilisation de moyens alloués à l'école, ...),
- statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du P.E.
- en fonction de ces éléments, adopte le projet d'école, donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles,
- est consulté par le maire sur l'utilisation de locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

6. Vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école est voté à l'unanimité.

7. <u>Informations sur le fonctionnement de l'école en rapport avec le projet d'école.</u>

7.1. Effectifs, organisation pédagogique, évaluation + avis

Pour l'année 2012-2013 les classes se composent de la manière suivante :

PS/MS: 23 élèves chez Mmes Welterlin et Muller PS/GS: 22 élèves chez Mmes Ruhlmann et Forst

CP/CE1: 20 élèves chez Mme Glassmann CE1/CE2: 17 élèves chez Mme Daul CM1/CM2: 31 élèves chez M. Carmaux

Pour la 2^{ème} année consécutive les deux classes de maternelle accueillent chacune des petites sections afin de pouvoir travailler les après-midi juste avec un niveau (les moyens ou les grands) pendant la sieste des petits et les enseignantes apprécient beaucoup ce mode de fonctionnement.

Cette année, étant donné l'effectif important de la classe de M. Carmaux, les trois enseignants des classes élémentaires ont décidé de décloisonner leurs classes.

L'organisation pédagogique intègre des échanges de service et permet ainsi aux élèves du CM de se retrouver uniquement que 4 matinées à 31 (dont 2 matinées avec des activités sportives). De plus, les élèves de CP se retrouvent par moment seuls avec l'enseignante et peuvent ainsi bien progresser dans l'apprentissage de la lecture. Enfin, chaque élève profite ainsi également de la spécificité de chaque enseignant (allemand avec Mme Glassmann, sciences avec Mme Daul, artsplastiques avec Mme Forst et sport avec M. Carmaux).

Un avis concernant le pont de l'Ascension est demandé au conseil d'école. Après discussion et vote à main levée, le report du vendredi 10 mai 2013 est fixé au mercredi 27 mars 2013 est proposé. Après avis favorable du conseil d'école concernant le report de ces cours, la décision doit être entérinée par la municipalité.

Un second avis est demandé au conseil d'école concernant le rattrapage des deux jours de vacances supplémentaires de la Toussaint. Les dates proposées sont le mercredi 3 avril 2013 ou le mercredi 22 mai 2013. Le conseil d'école porte son choix sur le mercredi 3 avril mais la décision finale reviendra à Madame le recteur de l'Académie de Strasbourg.

7.2. Présentation des nouvelles fiches actions

Les enseignantes présentent les objectifs des six fiches actions de cette année. Ce sont les grands axes sur lesquels chaque enseignant basera son travail. Leurs thèmes sont les suivants : écrire à l'école, le cahier de vie, la liaison GS/CP, les TICE (Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement), les sciences à l'école et enfin l'interdisciplinarité.

7.3. Bilan financier 2011-2012

La révision des comptes a été effectuée par Mme Glassmann (enseignante) et Mme Eppinger (parent d'élèves). Ils n'ont fait l'objet d'aucune remarque et ont été jugés sincères et véritables et envoyés à l'OCCE.

Le compte de la coopérative est à ce jour de 1.07 €. Conformément à la décision en conseil d'école datée du 05/06/2012, une demande de fermeture du compte de la coopérative a été demandée à l'OCCE 67.

7.4. Exercice incendie et PPMS

Le vendredi 19 octobre 2012 à 15h00 a eu lieu un exercice incendie à l'école. En plus des pompiers de Dossenheim, sont également intervenus ceux de Bouxwiller, Ingwiller, Kirrwiller ainsi que Ringendorf-Buswiller. Il a eu pour but de vérifier et valider les protocoles d'interventions ainsi que l'évacuation et la mise en sécurité des enfants. L'exercice a été une réussite. Au cours du 2^{ème} trimestre il y aura un exercice de confinement et au 3^{ème} trimestre ce sera de nouveau un exercice incendie mais non programmé par l'équipe enseignante.

8. Information sur les travaux

M. Carmaux laisse la parole à M. le maire sur ce point qui commence par remercier les enseignants et les parents pour leur patience et leur participation à la réussite et à l'aboutissement de ce projet. Il reste encore des travaux à finir comme la pose de lampadaires, de la clôture, des lignes téléphoniques, la réalisation du parking... Il y a également des défauts à corriger comme les flaques d'eau sous le préau, les brise-soleil etc... M. le maire demande également aux enseignants de faire un effort sur l'affichage qui n'est pas encore au point. Pour l'instant les espaces prévus à cet effet sont trop peu nombreux. Des solutions vont être apportées afin que les enseignants puissent afficher sur un maximum de surface. En attendant, il leur demande de respecter les zones prévues.

9. Activités et sorties

- Le 20.09 a eu lieu la bourse au vêtement qui a récolté une fois de plus un franc succès et a permis aux élèves de CP/CE1 de diminuer le coût de leur future classe découverte, mais aussi permis de faire des dons à des œuvres caritatives telles que « amitiés sans frontières » et la « fringuerie » (cf. article sur le blog de l'école).
- Le 16.11 les CM iront choisir et couper l'arbre en forêt qui servira à la création d'un totem.
- Du 25 au 27 mars les CP/CE1 iront en classe de découverte à la Maison de l'eau et de la rivière au Donnenbach. A cette occasion ils ont organisé une opération « confection et vente de gâteaux » qui leur a permis de réduire, en plus du bénéfice de la bourse au vêtement, le coût de leur sortie d'environ 30€.
- Cette année, il n'y aura pas de fête de la Saint Martin.
- Au mois de décembre, les enfants se verront à nouveau offrir une sortie cinéma par la municipalité.
- Le marché de noël est prévu le **samedi 15 décembre**. Il y aura une pré-commande de couronnes de l'avent après les vacances de la Toussaint. Par contre, il n'y aura pas cette année de pré-vente de « Bredele » comme les années précédentes mais juste une vente le jour-même du marché. Une première réunion d'organisation est fixée au mardi 6 novembre 2012.

En remerciant encore les participants Monsieur	Carriaux ciot la Sealice à 221143.
La secrétaire de séance :	Le directeur d'école :
Florence Welterlin	Didier Carmaux